

Pourquoi le français médiéval, appelé aussi « moyen français » semble-t-il si difficile ?

Bibliothèque francophone multimédia de Limoges – notre réponse du 01/07/2020.



@Thorsten Frenzel de Pixabay

Débutons par le podcast *Parlez comme jamais* de Binge Audio ! Dans l' épisode **Le français médiéval, pas si moyenâgeux**, Laélia Véron et Maria Candea reçoivent **Gabriella Parussa, philologue et professeure universitaire spécialiste de l'histoire de la langue française**, pour aborder ce qu'on appelle « l'ancien français » ou plus exactement le français médiéval et le moyen français.

À quoi ressemblait notre langue, il y a plus de 500 ans, dans une société où le rapport à l'écrit et à l'oral n'avait rien à voir avec ce que nous connaissons ? (...)

Un podcast pour aborder la difficulté du français médiéval...

Le français médiéval, pas si moyenâgeux

Binge Audio

24/02/2021

Contexte historique du Moyen français :

Généralement, on situe la période du Moyen Français entre la fin du Moyen-Age et la Renaissance.

Selon l'ouvrage d'Olivier Bertrand, [Histoire du vocabulaire français](#) (Editions du Temps, 2008) **l'Ancien français s'étale du IXème au XIIIème siècle**, suivi du Moyen français du XIVème au XVème siècle, puis le Français pré-classique (XVIème siècle) et classique (XVIIème siècle), le Français moderne du XVIIIème au XXème siècle et depuis le XXIème siècle le Français contemporain.

D'après la page *Wikipédia* consacrée au [Moyen français](#), « *c'est une période durant laquelle la langue française se différencie des autres langues d'oïl et devient la langue officielle du royaume de France, au lieu du latin, du picard et des autres langues d'oïl, ainsi que de l'occitan et du franco-provençal. Le développement de la littérature en français moyen prépare le vocabulaire et la grammaire du français classique.* »

Le Moyen Français peut donc être considéré comme difficile principalement à cause de son évolution importante par rapport à l'Ancien Français.

[Le français : une langue qui défie les siècles](#)

Alain Rey, Éditions Gallimard, 2008.

Résumé :

A. Rey retrace l'histoire du français né officiellement en 842 avec les Serments de Strasbourg, promulgué comme langue officielle administrative en 1539 par François Ier dans l'Edit de Villers-Cotterêts. Le français étant devenu au fil des siècles un instrument politique et un moyen d'expression mondialisé, l'auteur démontre son évolution permanente.

Une langue pourtant simplifiée

Comme évoqué précédemment, la langue se transforme nettement. Le changement majeur est la disparition de la [déclinaison](#). Les structures des phrases se stabilisent, la conjugaison est plus facile et le vocabulaire se développe faisant ainsi apparaître de nouveaux mots alors que d'autres disparaissent complètement ou changent de sens.

Cette longue période d'instabilité politique, sociale et économique favorisa un mouvement de «**relâchement linguistique**».

Tout le système de l'ancien français se simplifia. Les nombreuses diphtongues et triptongues disparurent, se réduisant à des voyelles simples dans la langue parlée. Les «lettrés» de l'époque réagirent en exigeant de conserver des graphies qui ne correspondaient plus à la langue orale ; seule la langue écrite conserva les traces de la prononciation de l'époque précédente dans des mots comme oiseau, peau, fou, fleur, coeur et saoul.

On eut aussi tendance à restituer des consonnes doubles disparues en ancien français (p. ex., *belle* pour *bele* d'après le latin *bella*, *flamme* pour *flame* d'après *flamma*, etc.).

Pour lutter contre les confusions dues, à l'initiale des mots, à l'alternance entre la lettre [u] et [v] dans la graphie, on ajouta un [h] initial, ce qui permit de distinguer des mots tels que *huis* de *vis*, *huître* de *vitre*, etc. Plus tard, au XVI^e siècle, on introduisit la cédille pour distinguer la

lettre [c] prononcée [k] de celle [c] prononcée [s], ainsi que les accents tels que à, â, ê, ô. L'orthographe se compliqua, malgré les efforts de certains pour la rationaliser. On observe aussi l'effritement des consonnes finales (par exemple *grand* prononcé antérieurement *gran-ntt* devint *gran*) et la contraction des mots (*serment* pour *serement*).

Il n'en demeure pas moins que l'orthographe commença à se fixer, comparativement à l'ancien français, tout en se compliquant en même temps, et ce, malgré les efforts de certains pour la rationaliser.

Source

:
https://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s4_Moyen-francais.htm

Afin de se faire une idée des différences entre l'ancien français et le moyen français, voici 2 transcriptions des [Serments de Strasbourg](#).

L'une étant une **graphie du XI^e siècle (ancien français)**, l'autre, celle du **XV^e siècle (moyen français)** :

Ancien français (XI^e siècle)

Por dieu amor et por del crestien poeple
et nostre comun salvement,
de cest jorn en avant, quan que Dieus saveir
et podeir me donct,
si salverai jo cest mien fredre Charlon,
et en aiude, et en chascune chose,
si come on par dreit son fredre salver deit,
en ço que il me altresi façet,
et a Londher nul plait onques ne prendrai,
qui mien vueil cest mien fredre Charlon
en dam seit.

Moyen français (XV^e siècle)

Pour l'amour Dieu et pour le sauvement du chrestien peuple
et le nostre commun,
de cest jour en avant, quan que Dieu savoir
et pouvoir me done,
si sauverai je cest mien frere Charle,
et par mon aide et en chascune chose,
si comme on doit par droit son frere sauver,
en ce qu'il me face autresi,
et avec Lothaire nul plaid onques ne prendrai,
qui, au mien veuil, à ce mien frere Charles
soit à dan.

Serments de Strasbourg – Ancien et Moyen français-extrait

Dictionnaire du Moyen Français, en ligne

[DMF : Dictionnaire du Moyen Français](#), version 2020.

ATILF *Analyse et traitement informatique de la langue française* – CNRS Centre national de la recherche scientifique et Université de Lorraine.

Ce dictionnaire en ligne est composé de 67 303 entrées, 475 378 exemples, environ 198 millions de caractères.

C'est l'équivalent d'environ 19 900 pages soit près de 15 volumes du Trésor de la Langue Française.

Pour aller plus loin...

[De l'ancien français au français moderne : l'évolution vers un type « à part » à l'époque du moyen français](#) par Gabriele Böhme-Eckert, *Langue française*, n°141, 01/2004.

Extrait :

1.3. Le changement du « type » à l'époque du moyen français :

Le fossé, qu'on s'entend communément à reconnaître entre l'ancien français et le français moderne, s'est creusé pendant la période du moyen français, entre 1350 et 1600 (début de la codification).

C'est à cette époque mouvementée que le « type roman » auquel appartenait l'ancien français s'écroule, concurrencé par un nouveau type proprement « français ».(...)

[Eurêkoi](#) et [Bibliothèque francophone multimédia de Limoges](#)
